



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Samedi 15 Mai 1983

N° 210

PRIX : ANTILLES : 2 F
FRANCE : 3 F

Editorial

DEUX ANS DE GOUVERNEMENT DE GAUCHE AU SERVICE DE LA BOURGEOISIE

Le gouvernement n'a guère pavé pour son deuxième anniversaire et malgré les efforts de la presse ce ne fut pas l'événement.

Au début du septennat de Mitterrand on parla pendant quelques mois "d'état de grâce". Puis on en arriva au premier plan d'austérité. Le gouvernement qui avait annoncé qu'il lutterait contre les effets de la crise en relançant la consommation populaire a tourné le dos à cette politique et aujourd'hui nous en sommes au deuxième plan d'austérité.

Tout un train de mesures anti-populaires (augmentations des impôts et des tarifs publics, frein sur les salaires, augmentations des cotisations sociales etc...)

Par contre dès que les catégories les plus aisées se plaignent le gouvernement recule précipitamment. C'est ainsi que le fameux "impôt sur la fortune" est devenu quasiment symbolique les vrais fortunés y échappant. Les subventions pour le grand patronat n'ont cessé de pleuvoir au rythme des visites de Monsieur Gattaz (représentant des patrons) à Messieurs Mauroy et Mitterrand.

On a vu dans les rues des médecins, des notaires, des avocats, des commerçants, des petits bourgeois de toutes catégories qui n'ont cessé de soumettre le gouvernement à leur pression.

Mais il faut dire aussi que ce gouvernement a plus tenté de chercher de l'argent dans ces catégories là que chez les grands capitalistes, ou en tout cas en a parlé suffisamment pour provoquer leur mécontentement. Ceux-ci se sentent menacés ou font mine de l'être, ils descendent dans les rues pour défendre leurs privilèges. Au premier mai il y a eu à Paris une manifestation des patrons, des petites et moyennes entreprises.

Ce gouvernement a donc trouvé le moyen de faire une politique de droite qui a dressé contre lui toute la droite qui ne lui est en rien reconnaissante. Mais en même temps il a perdu aussi le soutien et la confiance des travailleurs.

Etudiants, paysans, commerçants, petits patrons sont dans la rue, les ouvriers bien que touchés par toutes les mesures d'austérité du gouvernement ne bougent pas.

Les couches les plus élevées de la bourgeoisie elles réclament qu'on ne s'arrête pas en si bon chemin. Gattaz l'a dit, il faut laisser aux patrons la liberté de comprimer ou d'augmenter le personnel, sans "tracasseries", comme au Japon (à la carte selon la conjoncture !) de réduire voire supprimer les cotisations sociales pour les entreprises... etc.

Lors des dernières élections municipales la gauche a dû souffrir jusqu'au deuxième tour pour savoir si les travailleurs allaient rester abstentionnistes comme au premier ou voter pour elle. Après leur mouvement d'humeur les travailleurs ont finalement revoté à gauche.

Suite p. 3

GUADELOUPE .

GREVE A LA BNP : GREVE POUR LA DIGNITÉ !

Le mardi 3 Mai nous nous sommes mis en grève pour protester contre le mépris et l'arrogance de la direction et contre son refus de discuter avec les représentants du personnel de nos revendications.

A l'attitude de la direction nous avons répondu par une grève de toutes les agences et Succursales de la BNP de la GUADELOUPE. Ainsi nous avons montré notre détermination et notre volonté de nous faire respecter et de faire aboutir nos revendications.

Dès le mardi très tôt nous étions tous réunis devant la Succursale de Renovation, les camarades de toutes les agences de la Région de Grande-Terre et de Basse-Terre.

A 7 h 30 l'assemblée générale du Personnel désigne une délégation pour rencontrer la direction, elle comprend les représentants du Personnel et deux employés. La délégation est chargée de demander à la direction si elle est prête à négocier ou pas. Elle nous fixe rendez-vous dans l'après-midi. Dès la première rencontre nous obtenons satisfaction sur certains points. A 16 h 30 nous suspendrons les négociations à la demande du Personnel et nous nous donnons rendez-vous pour le lendemain.

Mercredi matin à nouveau Assemblée générale. A 8 H30 nous reprenons les négociations. Concernant les circulaires, la direction déclare que leur application dépend de PARIS et n'est pas de son ressort. Sur ce nous suspendons les négociations et demandons à la direction d'envoyer un télex à PARIS. Un premier est expédié mais le Directeur propose, si la réponse traîne, que l'on téléphone chez lui. Le personnel n'est pas d'accord et exige qu'une réponse immédiate soit donnée. La délégation transmet cette exigence à M. PICOLET qui repasse un second télex avec la mention : «réponse immédiate» en leur présence. Le Directeur tempère. Mais dans la journée du Mercredi aucune réponse ne nous est donnée.

Aussi nous décidons de reconduire notre mouvement de grève le Jeudi 5 Mai.

Jeudi matin dès 7 h 30 nous sommes à nouveau présents devant la Succursale de Renovation comme les deux jours précédents. 8 H 30 la direction nous invite à reprendre les négociations, la réponse de PARIS étant parvenue. Pour nous y rendre, une délégation plus nombreuse est constituée. Mais avant de

rencontrer la direction la délégation prend le temps de se réunir pour faire une analyse de la situation. 11 H 30 environ nous rencontrons la direction. Compte tenu que Paris dit ne pas pouvoir appliquer les circulaires notre direction locale nous fait la proposition de relever tous les bas salaires et de revoir tous les cas. En outre elle s'engage à examiner avec les représentants du Personnel toutes les circulaires existantes et à venir.

Concernant les améliorations des conditions de travail et les remplacements pour congé la direction s'engage à nous donner satisfaction.

Pour ce qui est des effectifs supplémentaires à embaucher elle propose de faire une étude portant sur tous les sièges et services et d'en communiquer ses conclusions au Comité d'Établissement et à embaucher si besoin s'en fait sentir.

A l'assemblée générale du soir un compte-rendu de ces différents accords est fait par les membres de la délégation. On décide de continuer le mouvement jusqu'à la signature définitive du protocole d'accord.

Suite page 3

ANNIVERSAIRE DES EVENEMENTS DU 2 MAI 1943

SOUS LE REGIME DE PETAIN EN GUADELOUPE.

Le 2 mai 1983, fut le quarantième anniversaire de la manifestation de B.Terre hostile au régime de Vichy représentée en Guadeloupe par le gouverneur Sorin. Cette manifestation devait être réprimée dans le sang. Les gendarmes ayant tué un jeune et fait plusieurs blessés.

Juillet 40 : la France s'effondre sous l'occupation des troupes d'Hitler. C'est la fin de la débâcle des troupes françaises défaites. Le maréchal Pétain demande l'armistice et forme un gouvernement. De Gaulle, de Grande Bretagne lance un appel à la résistance, deux jours après, le 18 juin 40.

Quelques mois auparavant, nommé gouverneur de la Guadeloupe par Mandel, ministre des colonies, Sorin était arrivé en Guadeloupe, le 30 avril 40.

Il fera appliquer la politique du gouvernement de Vichy dirigé par Pétain. Le régime est dur, dictatorial. La journée de travail peut être prolongée de plein droit jusqu'à 60 heures par semaine.

"la durée du travail devra être répartie de telle façon que la durée journalière n'exécède pas dix heures" dit un décret. Dans les établissements de l'état ou dans les entreprises travaillant pour la défense nationale, la durée de travail pourra être portée jusqu'à 72 h.

Mais cette manifestation des "résistants gaullistes" de l'époque, si elle fut importante, ne fut pas la seule. Bon nombre de jeunes antillais de l'époque et certains hommes politiques de gauche s'étaient opposés au régime de Vichy-Sorin et soutenaient l'équipe De Gaulle qui symbolisait pour

eux la liberté...

Mais quelle liberté ! En fait, celle d'une fraction de la bourgeoisie française que De Gaulle voulait remettre en selle et voulait légitimer, la liberté d'une fraction de la bourgeoisie coloniale française.

Sur le plan politique Sorin fait exécuter fidèlement les ordres de Vichy, avec le soutien de députés guadeloupéens comme Candace et Satineau. Les fonctionnaires doivent prêter serment de fidélité au maréchal Pétain, ainsi que les magistrats et les notables. Le conseil général fut supprimé. Ses pouvoirs (pourtant pas très grands) sont désormais exécutés par le gouverneur Sorin. Bref, ce dernier a les pleins pouvoirs. Dans les colonies, les conseillers généraux et municipaux sont déclarés démissionnaires d'office.

Les maires sont désormais nommés. Cela permet à Sorin de placer qui il veut, à la tête des municipalités. Il nommera ainsi une série de maires dans toutes les communes de la Guadeloupe.

Un système policier régna sur les Antilles : surveillance, délation, emprisonnements, embrigadement "patriotique" des jeunes dans des associations dont l'hymne est "maréchal nous voilà". Le "service gé-

néral d'information et de propagande" met la population en coupe réglée.

Aucune conférence publique ne pouvait avoir lieu sans que le texte ne soit soumis au préalable au gouvernement qui n'autorisait que ce qui était en sa faveur.

Ainsi, des gens comme Rémy Nainsouta, le professeur Espiand, Gerty Archimède se voient intimer l'ordre de modifier le texte de conférences qu'ils avaient préparé pour l'association culturelle la "solidarité scolaire". Ils refusèrent. Les conférences furent interdites.

Plus tard, Paul Valentino dirigeant socialiste et Rosan Girard fondateur du Parti communiste guadeloupéen, lurent des discours attaquant le régime sans les avoir soumis à la censure au préalable. Ils seront emprisonnés, au Fort Napoléon et ensuite Valentino fut déporté aux "Iles du salut", le bagne de Guyane.

Une institutrice ayant écouté l'air (sans les paroles) de "l'internationale" fut arrêtée

Suite p. 3

OUVRIERE RESTE SILENCIEUSE.

Après un mois et demi de grève, les internes et chefs de clinique ont cessé leur mouvement, la plupart de leurs revendications étant satisfaites. Le gouvernement a cédé devant les médecins qui réclamaient que leurs privilèges soient maintenus (accès au professorat et à la direction des services des hôpitaux, facilités pour s'installer dans le secteur libéral, etc. . .) Mauroy n'a d'ailleurs pas hésité à désavouer publiquement ses ministres Savary et Bérégovoy qui pendant un moment avaient osé déclarer que le gouvernement ne céderait pas. Mal informés, sans doute !

Après les médecins, ce sont les petits patrons, commerçants et artisans, qui sont descendus dans la rue. Ils s'estiment dénigrés, présentés comme des boucs émissaires devant l'opinion publique, et se plaignent des conséquences qu'aura pour eux le plan d'austérité du gouvernement. Les récentes mesures prises pour contrôler les prix dans les cafés, où d'importantes infractions ont été constatées,



ne font qu'aviver leur grogne. Quant aux étudiants, ils continuent

leurs mouvements de grève, des manifestations sporadiques ayant lieu à Paris et dans

les villes de province. Deux tendances s'affrontent : une de droite, représentée essentiellement par les étudiants en droit et sciences économiques, et une de gauche, qui répond à la première. Les étudiants de droit, qui protestent contre la réforme de l'enseignement supérieur, ont même érigé quelques mini-barricades, faisant crier la presse à un «nouveau Mai 68». Mais ce serait plutôt un Mai 68 à l'envers, puisque ces étudiants sont bien loin de contester l'ordre établi. Au contraire, c'est avant tout leur place de futurs privilégiés dans une société bourgeoise bien ordonnée qu'ils défendent. On a même entendu certains de ces étudiants, qui s'étaient très légèrement frottés aux forces de l'ordre, déclarer que les CRS «n'étaient après tout que des travailleurs comme les autres, qui faisaient leur travail» . . .

Ce sont donc des catégories petites-bourgeoises qui manifestent ces temps-ci, et leur protestation prend la forme d'une contestation du gouvernement qui se dit de gauche. Ces corporations défendent leurs privilèges, et le fait que le gouvernement leur cède les unes après les autres les encourage à se montrer toujours plus vindicatives.

COURRIER DES LECTEURS.

« LA MORT PRÉFÈRE LES PAUVRES ».

(Ce texte nous a été envoyé par un lecteur de Basse-Terre).

On dit souvent pour consoler les gens de leur triste sort, que tous les hommes sont égaux devant la mort. C'est malheureusement inexact, n'en déplaise aux bons apôtres.

Selon la situation sociale, le revenu et l'emploi occupé, les individus ont un capital de vie variable. On s'en serait douté, mais une très savante étude de l'I.N.S.E.E. (1) en apporte la preuve. Elle ne concerne que les hommes, car au début des travaux (1954) il y avait peu de femmes françaises dans la vie active. Elle n'en garde pas moins toute sa signification.

I - L'espérance de vie.

Les enquêteurs de l'I.N.S.E.E. ont distingué 17 catégories socio-professionnelles al-

lant du cadre supérieur au manoeuvre, et constaté une diminution constante de l'espérance de vie d'un pôle à l'autre.

Quand un cadre supérieur atteint l'âge de 35 ans il peut espérer vivre encore 41 ans, tandis que son compatriote de la classe ouvrière, à ce même stade, dispose seulement d'un reliquat de 33 ans. L'écart est donc de 8 ans.

(1) Étude de M. G. Desplanques, administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.).

L'inégalité s'atténue à mesure que les sujets vieillissent ; quand ils soufflent les soixante bougies de leur gâteau d'anniversaire, elle est réduite de moitié. Le glas sonnera à 74 ans pour l'un, et seulement 4 ans plus tard pour l'autre.

II - Le quotient de mortalité.

Le quotient de mortalité indique la proportion de sujets qui, vivant au début d'une année considérée, meurent dans les douze mois suivants.

A l'âge de 35 ans (risque de mort dans la 36ème année), il est de 1 pour mille pour les cadres supérieurs et de 4 pour mille pour les manoeuvres. D'où un rapport de 1 à 4 qui diminue en fonction du vieillissement, pour n'être plus que de 1 à 2,5 à 55 ans et de 1 à 1,5 à 75 ans.

Pour ceux que ces injustices révolteraient, il faut préciser que le quotient de mortalité est identique, quelle que soit la classe sociale, lorsque les sujets sont centenaires. C'est tout de même une consolation. . .

R. U.

Car il faut remarquer le ton très différent des ministres lorsqu'ils évoquent les mouvements de cette petite bourgeoisie hostile, et le ton employé par ces mêmes ministres lorsqu'il s'agissait de parler des ouvriers de Citroën ou de Renault en grève. Alors qu'il n'est question que d'«apaisement», de «compréhension», de «dialogue», vis-à-vis des médecins, petits patrons ou futurs pharmaciens et avocats, il n'y avait alors que «fermeté», accusations de «manipulations par des groupes intégristes», assortis de propos racistes, lorsqu'il s'agissait des ouvriers de la métallurgie en grève. Oui, le gouvernement sait reconnaître les siens ; et même si ces catégories aujourd'hui s'en prennent à son étiquette de gauche parce qu'elles ne veulent pas voir son action de droite, le gouvernement lui n'a de cesse de lui prouver sa fidélité.

Jusqu'à présent la classe ouvrière est restée muette. Ligotée par ses organisations, dérouterée par une politique qu'elle ne comprend pas, elle reste dans l'expectative, bien que le mécontentement s'accumule lentement. Mais il faudra que ce mécontentement explose si les travailleurs ne veulent pas être les seules victimes de la crise.

ANNIVERSAIRE DES EVENEMENTS DU 2 MAI 43

SUITE DE LA PAGE 1

pour "écoute de chant séditionnel". Gerty Archimède la militante communiste ayant félicité l'avocat Lara qui avait finalement obtenu l'acquittement de l'institutrice, fut dénoncée. Elle fut convoquée chez Sorin et comparut devant un tribunal privé qui lui fit une "leçon de morale"

C'est donc dans un tel climat que naquirent des groupes de "résistants" clandestins qui organisèrent des actions de protestation et les fameux départs en "dissidence" par la Dominique. Un réseau de départ était organisé pour faire voyager ceux qui voulaient gagner les "forces françaises libres" de De Gaulle en Angleterre ou en Afrique du Nord. Des passeurs se chargeaient de les déposer en Dominique d'où ils s'envolaient ou navigaient pour l'Europe ou l'Afrique.

Le régime organisa la chasse à ces clandestins. Bon nombre de "passeurs" furent arrêtés ; ainsi que plusieurs volontaires au départ, dénoncés. Ils furent emprisonnés au Fort St Charles à Basse Terre au Fort Napoléon aux Saintes, ou comme Valentino aux îles du salut.

Dans la région de Basse Terre il y eut un groupe de résistance autour de gens comme Constant Dahomé, Pitat, Desgranges, Renaison, Rodes. Dans la région pointoise deux groupes : le groupe "pro-patria", et le groupe Valentino.

Ce dernier groupe organisa plusieurs actions comme l'approche d'un navire de réfugiés espagnols. Les marins de la Jeanne d'Arc chargés du maintien de l'ordre pendant toute la durée du régime, tirèrent et firent plusieurs blessés. Une équipe organisa un coup de main à la poste pour s'emparer de la radio avec Toribio, mais ce fut un



Me Dahomé à gauche, blessé et Antonin Balguy à droite, tué, par les gendarmes.

échec.

A Pointe à Pitre, une manifestation fut organisée au Carénage et autour de la place de la victoire. A Port Louis, dans la nuit du 30 avril au premier mai, la gendarmerie fut attaquée : un jeune, Auguste Gène fut tué par un gendarme. Il y eut aussi sur la Jeanne d'Arc une mutinerie.

Mais c'est la manifestation du 2 mai 1943 à Basse Terre qui fut la plus importante. Des groupes de Basse Terre avaient tenté d'organiser un soulèvement armé, Valentino aussi d'ailleurs mais sans succès. Ils tentèrent alors d'organiser des manifes-

tations.

Ce jour là au cours d'un match de football, une manifestation se forma, mi préparée, mi spontanée aux cris de "vive le goal" au lieu de "Vive De Gaulle". Jeu de mot qui ne trompa personne du reste.

Un cortège s'était formé aussi à Bas du Bourg dans lequel les dockers avaient joué un rôle important. Les deux cortèges se rencontrèrent sur le Cours Noliivos mais un peu après devaient faire face aux gendarmes armés. Avant la fin des négociations avec les manifestants, ils tirèrent, tuant un jeune, Antonin Balguy qui se trouvait là par hasard et blessant sérieusement plusieurs au-

tres personnes dont Me Constant Dahomé.

Le lendemain plusieurs personnes furent arrêtées.

Tous ces faits témoignent bien sûr du courage de bon nombre de jeunes, de militants politiques ou d'hommes politiques de l'époque

Des personnes comme Rosan Girard, Gerty Archimède, Nadir Rousseau qui allaient former le Parti communiste guadeloupéen jouèrent un rôle non négligeable dans toutes ces actions.

Il n'empêche qu'en soutenant la politique "gaulliste" ils refaisaient le lit de la bourgeoisie française, celle qui désirait réoccuper un territoire libre pour continuer à faire des affaires et à exploiter de nouveau tranquillement les travailleurs. De Gaulle représentait ces intérêts là. Il ne représentait pas les intérêts des travailleurs et de la population y compris celle qui avaient combattu pour la "France libre". Quant aux colonies, De Gaulle et ceux qui lui étaient acquis comme Eboué par exemple, les ont utilisées comme fournisseur de chair à canon. Ce sont des milliers d'antillais qui sont allés mourir soi disant pour la liberté mais en fait pour les intérêts de la bourgeoisie et du colonialisme français et les africains eux furent des centaines de milliers !

Ce même De Gaulle dont les jeunes "résistants" antillais scandaient le nom dans les manifestations en se faisant tuer, blesser ou envoyer au bagne dans les années 40, n'hésitera pas à faire tirer sur les jeunes et sur les travailleurs après son retour au pouvoir en Décembre 59, en Martinique, en Mai 67 en Guadeloupe.

COMMUNIQUÉ

SUR LE PROBLEME DE L'A.F.P.A.G.

L'A.F.P.A.G. (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes en Guadeloupe), est en difficulté actuellement. Pourquoi est-elle en difficulté ?

— à cause de laxisme des autorités de tutelle :

MM les Hauts Fonctionnaires, Commissaire de la République et DDTE Guadeloupe, ayant délégué leurs pouvoirs, sinon compétences à un encore plus haut fonctionnaire DTE pour les DOM, M. CHAILLE.

M. CHAILLE a pu analyser la situation de l'A.F.P.A.G. entre deux avions et deux tours en volier ;

— à cause aussi d'un subit problème budgétaire, alors que la priorité est alors faite sur le plan national, à la Formation Professionnelle

— à cause des revendications du personnel ?

Peut-être ! Sûrement pas. Elles ont deux axes principaux :

1) Normalisation de l'hôtel d'Application du C.F.P.A. à Saint Claude (mieux connu, en particulier par les membres du C.A., sous le nom d'hôtel de la Soufrière.) N'est-ce pas Messieurs ?

Les membres du C.A. s'étant souvent résumés à 0 heure de préparation, 1/4 d'heure d'attention déguisée, 3 heures de présence.

Nous espérons aussi pour vous la réouverture de cet hôtel d'Application.

2) Unification du statut du personnel avec comme élément essentiel la prime de cherté de 25 % (le personnel dans l'ensemble est raisonnable, le taux de 40 % étant appliqué à la fonction publique).

Pourquoi faut-il résoudre tous les problèmes en créant ces difficultés ?

Parce que l'A.F.P.A.G. est un élément essentiel de Formation pour :

— les jeunes adultes n'ayant pu acquérir une qualification au cours de leur scolarité (c'est la deuxième chance) ;

— les handicapés qui attendent une réinsertion sociale ;

— les tous jeunes 16-18 ans actuellement pour lesquels un plan de Formation Alterné a été récemment mis en œuvre sur le plan national.

Pourquoi CES REGLEMENT DE COMPTE ?

EST-CE PARCE QUE DEUX DETACHES DE L'A.F.P.A.G. ONT REGAGNE PREMATUREMENT L'HEXAGONE. PREMATUREMENT A LEUR GRE

Pointe à Pitre, le 4 mai 1983
Les syndicats C.G.T.G., C.G.T., F.O et U.I.G., C.F.D.T. de l'A.F.P.A.G

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

Le personnel de l'A.F.P.A.G. réuni en Assemblée Générale ce jour, note avec satisfaction que son Président semble enfin s'intéresser aux problèmes de la maison.

Il demande aux autorités compétentes de prendre les dispositions nécessaires pour que :

— L'hôtel de la Soufrière soit partie intégrante de l'A.F.P.A.G. ;

— La garantie de l'emploi soit assurée à tout le personnel statutaire.

Il déplore que le budget de l'A.F.P.A.G. soit restreint juste au moment où la politique gouvernementale prétend mettre l'accent sur la formation professionnelle.

Il se déclare déterminé à continuer l'action si ces justes revendications ne sont pas satisfaites.

Pointe-à-Pitre, le 27 avril 1983
Les syndicats C.G.T.G., F.O. et C.F.D.T. de l'A.F.P.A.G.

GUADELOUPE

GREVE

A LA B.N.P

Suite de la p. 1

A l'Assemblée générale du soir un compte rendu de ces différents accords est fait par les membres de la délégation. On décide de continuer le mouvement jusqu'à la signature définitive du protocole d'accord.

Vendredi matin après examen des dernières propositions de la Direction la majorité du Personnel de Pointe-à-Pitre en particulier se prononce pour. Mandat est donné aux membres de la délégation pour rédiger un protocole à soumettre à la Direction.

Dans l'après-midi du vendredi nous rencontrons à nouveau le Directeur. Notre proposition de protocole après quelques modifications est acceptée. Nous en donnons une dernière lecture au Personnel qui vote. Ceux de BASSE/TERRE font remarquer à ce moment que certains de leurs problèmes ne sont pas réglés et mandatent leur propre délégation en compagnie de la déléguée Syndicale pour poser leurs problèmes. La Direction est contrainte de signer un protocole spécial BASSE/TERRE. Il est à ce moment là 21 heures. La majorité du Personnel est toujours présente. Les deux protocoles signés leur sont soumis. Le sentiment de tous c'est qu'on a gagné, c'est la première fois que l'on participe à un tel mouvement où tout le monde a pu dire son mot, a pu s'exprimer en toute liberté.

A l'avenir nous saurons comment faire respecter notre dignité à la poignée de dirigeants qui se croient encore au 19ème siècle dans notre pays. Nous saurons leur faire ravalier leur racisme.

10 Mai 1983
(Texte diffusé dans les banques)

GUADELOUPE :

LA GREVE DES ENSEIGNANTS DU LUNDI 09 MAI.

Lundi 09 mai dernier les enseignants ont fait une journée de grève. Ces enseignants étaient en grève pour :

— Obtenir des moyens nouveaux (postes, crédits, équipements) pour la rentrée 1983 afin d'accueillir les élèves supplémentaires, d'éviter les dégradations aujourd'hui prévisibles, pour maintenir au moins le taux national d'encadrement de 1981

— Peser sur les choix qu'il convient de faire pour transformer les collèges et les lycées pour qu'ils prennent mieux en compte leurs critiques et leurs propositions

— Exiger une révision immédiate des mesures prises pour la gestion des personnels titulaires et auxiliaires (ex : interdiction pour les maîtres auxiliaires de refuser un poste), l'établissement de la formation des stagiaires de CPR ; de nouvelles évolutions qualitatives et quantitatives des mesures de titularisation, l'amorce de l'intégration des maîtres auxiliaires dans le corps des certifiés, une amélioration de la promotion interne des certifiés. Ainsi, face à

— L'échec scolaire touchant surtout

les couches les plus défavorisés de la population

— L'orientation débouchant souvent sur des impasses

Mauvaises conditions de travail dans certains établissements (vétusté des locaux, encadrement déficient, non remplacement des personnels en congé...)

— Les problèmes d'insécurité dans les établissements (manque de clôtures, de surveillance etc)

Ces enseignants du SNES et du SNI PEGC, exigent en clair de véritables moyens pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

— L'intégration de tous les instituteurs en collèges dans le corps des PEGC

— La titularisation de tous les maîtres auxiliaires

— 18 heures maximum pour tous les enseignants

— La formation continue sur le temps de travail etc, etc.

Un meeting a été tenu le matin du 9 mai à R. Nainsouta.

Pour les Syndicats, ces revendications sont le minimum préalable à la réforme des collèges que le Ministre A. Savary entend imposer aux enseignants.

Il est certain que tout un chacun est d'accord pour dire que l'école va mal depuis des années ; et aujourd'hui, mêmes les syndicats de ce secteur qui ont aidé à l'élection du gouvernement de Gauche en 1981 s'accordent pour dire ensemble que ce gouvernement de gauche les déçoit.

Les enseignants ont donc raison d'exiger des solutions rapides à leurs revendications. Et c'est bien qu'ils n'attendent pas la rentrée de 1983-84 pour le faire. Toutefois, compte tenu de l'ampleur des problèmes que connaît l'école, on est en droit de se demander si une journée de grève suffit pour exiger du gouvernement des solutions immédiates. Le gouvernement de Mitterrand est un gouvernement au service de la bourgeoisie. Il est préoccupé de résoudre les problèmes que rencontre cette bourgeoisie. Pour lui l'école passe après l'armée, la bombe etc

SUITE DE

L'EDITORIAL

Mais la confiance et les quelques illusions sont parties.

Il faut donc bien se rendre compte que ce gouvernement ne s'appuie sur rien. Mais c'est la droite qui lui impose ses vues.

Pour les travailleurs, il sera nécessaire de ne rien laisser imposer par les patrons et leur partis politiques de droite ou d'extrême droite.

Et cela n'est possible que s'ils imposent eux aussi leurs revendications

Echos des entreprises

Echos des entreprises

ECHOS DE LA ZONE DE JARRY GUADELOUPE

QUILLERY ST MAUR - GUADELOUPE - FIN DE LA GREVE MAIS LES PROBLEMES DEMEURENT

Les ouvriers de Quillery Saint Maur ont fait 48 heures de grève de lundi à mardi pour protester contre le refus de la direction de présenter les comptes de l'entreprise. Celle-ci a décidé de licencier plus d'une centaine de travailleurs sous prétexte de difficultés économiques. Les syndicats (CGTG, MASU) avaient demandé l'intervention d'un expert pour éclaircir la situation financière de l'entreprise.

La direction refuse jusqu'ici ce contrôle. Aurait-elle des chiffres à cacher ? Peut-être de super bénéfiques ?

CENTRE HOSPITALIER DE POINTE-A-PITRE

NON A LA DISCRIMINATION ENTRE AGENTS SUPPRESSION DE LA NOTATION.

L'administration justifie le système de notation en répandant l'idée qu'il sert de base à l'avancement, à la promotion et à la prime.

Mais, en vérité, on peut absolument s'en passer. Il suffirait pour cela, de nous faire monter tous selon le rythme sans forcément introduire une discrimination entre agents.

Du coup, un tel procédé permettrait de donner la même prime à tous ; on ne connaîtrait pas cette situation aberrante où certains agents ont des primes et d'autres pas. Sans compter que la suppression de la notation allégerait terriblement le travail des collègues de la solde et éviterait bien des discussions inutiles en commissions paritaires.

POUR LE GOUVERNEMENT, LES RICHES, C'EST NOUS !

Après les 1 % de solidarité chômage qu'on continue à prélever sur notre salaire, voilà que le gouvernement Mitterrand-Mauroy s'apprête à se livrer à un véritable racket de nos salaires.

En juin, nous devons commencer à payer les 1 % d'impôts supplémentaires pour financer la sécurité sociale. Toujours en juin, pour tous ceux qui, parmi nous, ont payé au moins 5.000 Frs d'impôt en 1982, il y aura à avancer 10 % de cet impôt comme emprunt obligatoire à l'état. Avec ces différents prélèvements, et si l'on y ajoute les impôts locaux, il ne nous restera pas grand chose pour subvenir à nos besoins les plus élémentaires.

Le gouvernement parlait de faire payer les riches à ses dévots, serions-nous des agents de l'hôpital devenus les nouveaux riches ?

ECHOS DE LA SIG

SIG : L'AFFAIRE SILOU

L'affaire de notre camarade Silou a été finalement jugée en première instance au tribunal des Prud'Hommes. Mais le juge répartiteur a estimé que Silou ne devait pas être réembauché à la SIG

Les juges coloniaux donnent donc raison à Tavernier, même mort. Silou et son avocat ont évidemment fait appel.

En tout cas un tel jugement ne nous étonne guère car la justice c'est la justice des patrons pas celle des travailleurs.

C'est une justice qui a deux poids deux mesures : lorsque Tavernier a voulu se débarrasser d'Elise, son sous-directeur, il a dû verser 50 millions, et l'affaire a été réglée en quelques semaines. Silou, lui s'est vu convoqué d'audience en audience pendant quatre ans pour finalement apprendre qu'il reste licencié sans indemnités.

LE CAC DE LA GUADELOUPE

N GREVE CONTRE L'INCURIE DE LA DIRECTION

La grève a débuté le vendredi 5 mai, suite à la enième bévue de son directeur Ernest Pépin

En effet, Pépin devait ramener de la Martinique des films pour un spectacle prévu à 17 H30 ce jour là, il n'arriva qu'à 18 H40 sans avoir donné entre temps aucun signe de vie. L'équipe lasse de faire patienter le public avait annulé la séance.

Pour les 8 membres de l'équipe du personnel, c'en était trop, ils ne voulaient plus continuer à travailler avec un directeur imprevoyant et incompetent. Ils se sont mis en grève illimitée pour exiger le départ d'Ernest Pépin et la nomination d'un autre directeur Guadeloupéen.

Il semble qu'ils ne soient pas près à transiger sur ce point, car déjà à deux reprises ils avaient avisé - sans aucun résultat - le Conseil d'Administration de l'incompétence, des bévues et du gaspillage d'argent de Pépin

Pépin nommé à ce poste en juillet dernier par le ministère de la Culture grâce à ses sympathies de gauche menait semble-t-il grand train avec les 2 millions de francs du budget.

Le personnel l'accuse de ne s'occuper de la culture que lors des débats à la radio ou à la télévision.

De ces impairs, tout le monde était semble-t-il au courant (Conseil d'administration comme ministère de la Culture) mais aucune "autorité" n'est intervenue

Les 8 de l'équipe, excédés, ont donc décidé d'arrêter le travail.

Réuni le 10 mai, le Conseil d'administration dans lequel on retrouve des représentants du Conseil Général et du ministère de la Culture a refusé, une fois de plus de prendre des responsabilités. Il a reconnu le bien fondé des griefs du personnel, mais ne propose aucune solution au problème de Pépin, si ce n'est que le président du Conseil d'administration M. Julien Rotin vienne 2 fois par semaine encadrer Pépin ! Mais est-ce une solution pour l'équipe du C.A.C. (Centre d'Action Culturelle) préoccupée d'avoir un directeur guadeloupéen désireux de développer une politique culturelle cohérente en Guadeloupe.

La grève se poursuit.

UNE MOBILISATION DANS L'ÉMIGRATION ANTILLAISE SUR LE SORT DE RADIO VOIX CARAIBES.

Depuis juin 82 existe sur la région parisienne une radio libre antillaise, Radio Voix Caraïbes (Radio Voca). Cette radio a été montée et est animée par des Antillais

Grace à son langage (créole, anticolonialisme) grâce à la solidarité qu'elle permet, cette radio est devenue rapidement très populaire (des centaines d'appels par jour...)

LE GOUVERNEMENT VEUT LA FAIRE TAIRE !

Ne tenant aucun compte de l'audience de cette radio, le gouvernement au moment de l'attribution des fréquences, lui proposa ou de disparaître tout à fait ou de se fondre

dans une radio libre officielle pour les TOM DOM...

LES ANTILLAIS DANS LA RUE

Les Auditeurs de Voca n'acceptent pas ce diktat, ils ont à plusieurs milliers signé des pétitions, participé à des galas, manifesté dans la rue à quatre reprises.

RADIO VOCA DOIT VIVRE !

Les révolutionnaires soutiennent le droit élémentaire à l'expression que revendiquent les auditeurs de voix Caraïbes. Ils ont raison quand ils disent que le gouvernement n'a pas à choisir à leur place la radio qu'ils souhaitent.

BOLIVAR, UN DEMOCRATE BOURGEOIS



Dans la « Lettre à un habitant de la Jamaïque », écrite en 1815, Bolívar expose la plupart de ses idées politiques. Dans ce texte s'affirme clairement les aspirations de la bourgeoisie créole du Nouveau Monde à s'émanciper de la tutelle espagnole et à construire son propre état :

La colonisation espagnole et les revendications de la bourgeoisie créole.

« On ne se bornait pas à nous priver de nos droits, on poussait notre asservissement jusqu'à nous laisser dans une sorte d'enfance, de minorité permanente, dans toutes les affaires publiques. Si tout au moins nous avions pu régler notre vie domestique, administrer le pays, nous connaîtrions le cours des affaires publiques et leur mécanisme, et nous jouirions tout de même d'une considération personnelle, d'un certain respect machinal de la part du peuple, sentiments si nécessaires au cours des révolutions.

... Dans le système espagnol en vigueur, plus en vigueur aujourd'hui peut-être que jamais, les Américains n'occupent d'autre place dans la société que celle de serfs propres au travail, et, tout au plus, de simples consommateurs. Et encore dans ce rôle se voient-ils imposer des restrictions choquantes : telles, la défense de cultiver des fruits d'Europe, le monopole royal de certaines productions, l'interdiction d'établir des manufactures que l'Espagne ne possède pourtant pas, les privilèges commerciaux d'exclusivité accordés même pour les objets de première nécessité, les entraves apportées aux relations entre les provin-

ces américaines pour les empêcher de traiter, de s'entendre, de trafiquer entre elles. Voulez-vous savoir à quoi, en somme, nous étions destinés ? Aux campagnes, pour y cultiver l'indigo, le chiendent, le café, la canne à sucre, le cacao et le coton ; aux plaines solitaires, pour y élever les troupeaux ; aux déserts, pour y chasser les fauves ; aux entrailles de la terre, pour en tirer l'or dont ne peut se rassasier cette nation cupide. Nous vivons dans une passivité telle que je n'en trouve d'exemple dans aucune société civilisée, autant que je parcourre l'histoire et la politique de toutes les nations. N'est-ce pas un outrage et une violation de l'humanité que de vouloir forcer un pays si heureusement constitué, vaste riche et peuplé, à demeurer purement passif ? ...

Comme je viens de l'exposer, nous étions abstraits de l'univers, nous en étions pour ainsi dire absents pour tout ce qui concerne la science du gouvernement et l'administration de l'État. Nous n'étions jamais ni vice-rois, ni gouverneurs, sauf pour des raisons extraordinaires ; rarement archevêques et évêques ; jamais diplomates ; soldats uniquement en qualité de subalternes ; nobles mais sans privilèges royaux ; nous n'étions enfin ni magistrats, ni commis aux finances, ni même, pour ainsi dire, commerçants. Or toutes ces mesures sont contraires à nos constitutions ».

Le régime politique souhaité :

« Je ne suis pas partisan de la forme fédérative pour un régime parlementaire et démocratique : c'est un système trop parfait et qui exige des vertus et des talents politiques bien supérieurs aux nôtres. Pour la même raison je repousse la monarchie mi-aristocratique, mi-démocratique, qui a fait la prospérité et la grandeur de l'Angleterre. Comme il n'est pas possible de trouver entre les républiques et les monarchies le système le plus parfait, le plus achevé, évitons de tomber dans des monarchies démagogiques ou des tyrannies dictatoriales. Cherchons un juste milieu entre ces extrêmes qui nous mèneraient aux mêmes écueils ; la misère et le déshonneur ».

Les esclaves :

« Au Pérou, au contraire, se trouvent deux éléments ennemis de tout régime juste et libéral : l'or et les esclaves. L'or corrompt toute chose, les esclaves d'eux mêmes sont corrompus. L'âme d'un serf parvient rarement à apprécier la saine liberté ; elle se déchaine dans la révolte et s'avilit dans les fers ».

BOLIVAR ET L'ESCLAVAGE.

Mais Bolívar, en politique avisé, saura utiliser la force et le nombre des esclaves au service de sa cause. Il les appellera à se battre aux côtés des patriotes, contre les Espagnols, en leur promettant en échange leur liberté. Ainsi, dans la lettre qu'il écrit à l'un de ses généraux, en 1820, il prend soin de préciser la nature de ses instructions. Il n'est pas question « de déclarer la liberté des esclaves dans la province de Causa », répond-il au général. Et il poursuit :

« Les instructions disent : « Tous les esclaves utiles au service des armes seront destinés à l'armée ». Si je ne me trompe, ce n'est pas là déclarer la liberté des esclaves ; mais c'est user du pouvoir que me donne la loi où il est dit, article III : « Cependant, ceux qui seront appelés sous les drapeaux par le Président de la République, ou rendront quelque service distingué, seront mis aussitôt en possession de leur liberté » ...

J'ai commandé de prendre les esclaves utiles au service militaire. On doit supposer qu'il ne faut entendre par là que les esclaves nécessaires à l'armée. Autrement, en nombre excessif, ils seraient plus préjudiciables qu'utilitaires à nos forces.

Mes raisons militaires pour ordonner la levée d'esclaves sont évidentes. Nous avons besoin d'hommes robustes et forts, accoutumés aux intempéries et aux fatigues, d'hommes qui embrassent la Cause et entrent dans la carrière avec enthousiasme, d'hommes qui voient confondues leur propre Cause et la Cause publique, et pour qui la vie ne soit guère plus chère que la mort.

Les raisons politiques de la mesure que j'ai prise sont encore plus puissantes. La liberté des esclaves a été déclarée de droit et même de fait. Le Congrès (qui a élu Bolívar président de la Grande Colombie - NDLR) avait en vue les paroles de Montesquieu : « Rien ne met plus près de la condition des bêtes que de voir toujours des hommes libres et de ne l'être pas. De telles gens sont des ennemis naturels de la société ; et leur nombre serait dangereux » ...

Les principes de la politique, tirés des exemples de l'histoire, démontrent donc bien que tout gouvernement libre qui commet l'absurdité de maintenir l'esclavage est châtié par la rébellion des serfs et parfois par le massacre des maîtres. C'est ce qui advint à Haïti.

Certes, la loi du Congrès est sage en toutes ses parties. Pour obtenir la liberté, quel moyen serait plus adéquat, plus légitime, que de se battre pour elle. Est-il juste que seuls périssent les hommes libres pour émanciper les esclaves ?

N'est-il pas bon que ceux-ci acquièrent leurs droits sur le champ de bataille et que leur nombre dangereux diminue par ce moyen efficace et légitime ?

Usant donc des pouvoirs que me concède la loi sur la liberté des esclaves, je réitère mes ordres antérieurs : que l'Armée du Sud prenne les esclaves aptes au service militaire, selon ses besoins. Et que trois mille jeunes gens célibataires viennent rejoindre l'armée du Nord ».

En 1826, en établissant un projet de construction pour la Bolivie, Bolívar se prononce clairement contre l'esclavage :

« Législateurs, l'esclavage est une infraction à toutes les lois. La Loi qui le consacrerait serait sacrilège. Quel droit pourrait-on alléguer pour le maintenir ? ... La Guinée nous a envoyé ces êtres. Car l'Afrique, dévastée par les luttes fratricides n'est plus qu'un champ de crimes. Mais les restes de ces tribus africaines une fois transplantés ici, quelle loi, quelle autorité pourraient sanctionner l'asservissement de ces victimes ? Transmettre,

proroger, éterniser ce crime mêlé de supplices, serait le plus choquant outrage. Et l'on ne saurait fonder un principe de propriété sur le plus féroce des délits, sans bouleverser les éléments du droit, sans pervertir absolument la notion du devoir. Nul ne peut rompre le dogme saint de l'égalité. Or, l'esclavage peut-il exister où règne l'égalité ? De telles contradictions seraient la honte de notre raison plutôt que celle de notre justice : On nous tiendrait plus encore pour des déments que pour des usurpateurs ».

Ainsi pour Bolívar l'abolition de l'esclavage obéit à des mobiles essentiellement militaires et politiques.

Conscient que les révoltes des esclaves pourraient mettre en péril les biens, les personnes, et les privilèges des créoles, il préfère prendre les devants et accorder la liberté aux esclaves noirs. Derrière les discours sur les droits de l'homme inspirés par les philosophes français du siècle des Lumières, se profilent les intérêts du bourgeois soucieux de préserver la propriété et l'ordre.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

N° 51728